

## Contribution sur le logement étudiant

Je soumetts à votre validation un projet **concernant le logement étudiant**, déclinable dans beaucoup de régions.

Il y a aujourd'hui, dans toute la France, un manque criant de logements étudiants, notamment pour les étudiants les moins aisés. Certains bassins en souffrent particulièrement, l'île de France notamment. C'est ce constat simple qui m'a amené, ainsi que l'ensemble des Jeunes Démocrates des Hauts-de-Seine, à travailler depuis plusieurs mois sur cette problématique.

En île-de-France, depuis plusieurs années, le constat est sévère. Nombre d'étudiants, toujours plus nombreux, sont contraints d'abandonner leurs études pour cause de loyer trop élevé, malgré un travail en parallèle, ou sont dans l'incapacité financière de venir étudier à Paris ou Ile-de-France, et donc se privent d'établissements parfois réputés. Avec la crise actuelle tant économique que du logement, cette situation est amenée à empirer. Il s'agit donc d'apporter une réponse à une problématique urgente.

Il y a, en effet, un manque dramatique de logements étudiants gérés par le CROUS ou d'autres organismes dédiés tels les mutuelles étudiantes. Et, surtout, la France n'a non seulement pas anticipé l'augmentation du nombre d'étudiants, mais ne met toujours pas en place un plan d'action prioritaire et à la hauteur des difficultés rencontrées par les étudiants, dans une situation de crise financière, sociale, et de dette nationale qui explose.

L'initiative et le projet que je développerai dans les lignes ci-dessous tiennent compte de ces paramètres.

Le projet qui vous est soumis va voir le jour en France à Grenoble (quartier du Mistral) en 2011, mais existe en Belgique depuis plus de trente ans, à l'université catholique de Louvain-la-Neuve. Il s'agirait de l'étendre dans des délais brefs et l'inclure lors de la prochaine mandature régionale, à toutes les régions souffrant d'un manque de logements étudiants.

Le projet que je défends rentre parfaitement dans les valeurs et les initiatives chères au Mouvement Démocrate, en faisant appel à la solidarité, au volontariat, à la responsabilité de chacun, et à la citoyenneté ; en replaçant aussi les rapports humains et non lucratifs au cœur de ce projet.

La proposition consiste en la création de logements étudiants, ou *foyers étudiants*, sous incitation régionale et administration universitaire ou académique (CROUS), dont tous les occupants seraient soumis, contre réduction de loyer, à la création de « projets » et à la participation à la vie étudiante

ou de certains quartiers. Cette réduction serait égale à la différence entre la tarification du loyer dans les prix du marché, et la tarification CROUS.

Les « projets » pourraient se développer notamment dans le secteur de l'aide sociale et des services à la personne, sur de l'**émancipation culturelle** universitaire, ou la création de **projets environnementaux** destinés à améliorer le cadre de vie des habitants ou d'étudiants, sur du **soutien scolaire**..., avec toujours l'idée d'un projet (ou travail) **formateur et gratifiant pour l'étudiant**, et d'un projet **sans vocation lucrative**.

La contribution d'un étudiant ne dépasserait pas 12 heures/semaine, afin de ne pas pénaliser les études. Les projets instaurés le seraient de manière flexible, et **toujours sur la base du volontariat** des étudiants, **en complément de toutes les offres universitaires** de logement étudiant.

Il s'agirait d'étendre cette initiative à un maximum d'universités, de collectivités locales qui pourraient en être demandeuses, afin qu'elles proposent ces foyers d'étudiants sur leurs territoires. Cette initiative aurait aussi l'avantage de s'adresser, sans distinction, aux étudiants boursiers comme aux non boursiers.

En complément, la région, coordonnée avec le CROUS, pourrait aussi être un meilleur support pour l'étudiant pour ses recherches de logement et les nouveaux modes d'habitation étudiant et jeunes actifs à loyers modérés dans les zones à forte pression immobilière (notamment la colocation, le développement de l'habitat intergénérationnel); le tout accompagné d'une restauration des résidences universitaires CROUS.

Concernant la colocation, il conviendrait aussi de mieux l'encadrer, tant en terme législatif qu'en terme d'imposition.

Le logement social étudiant est une urgence criante dans notre pays, et année après année, cela l'est toujours plus. Il convient donc d'avoir des propositions innovantes et incitatives pour les collectivités locales, afin qu'elles y contribuent.

Vous remerciant de l'intérêt porté à ce projet,

En espérant qu'il vous aura convaincu,

Gilles Guillamot,

Secrétaire fédéral Jeunes Démocrates des Hauts-de-Seine